

**Sujet :** [INTERNET] Projet éoliennes Porte du nivernais

**De :** Maureen < > @gmail.com>

**Date :** 07/12/2018 21:51

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

**Copie à :** e2marion01@gmail.com

Monsieur le commissaire enquêteur,

Il m'est absolument impossible d'approuver un tel projet au vu des multiples nuisances pour les habitants .

1-Nuisances relevées dans le rapport officiel paragraphe 6-1

-projection et chutes de glace lors de gel et de remise en route des éoliennes .

La 4 voies et ex N7, sont dans le rayon de projection -niveau sonore

:dépassement des seuils d'émergence réglementaires constatés week end et nuit .

2-La zone considérée a été déclarée ZPPAU en 2008 dont le but est la mise en

valeur du Patrimoine . Dois je rappeler que le Patrimoine est l'ensemble des

biens ,l'héritage commun d'une collectivité :châteaux ,fermes ,églises ,moulins

,puits ,pigeonniers ,tours sont légion dans et autour de Saint Pierre Langeron ,

Mars ...les monuments historiques classés ne sont pas les seuls mis en cause.

10 ans après le classement en zone ZPPAU par un organisme d'état le même état

initierait une politique contraire et coûteuse ? Quelle incohérence

!

D'autres nombreux points me choquent (impact sur la

faune gués...)parfaitement exprimés par d'autres habitants de façon très

rigoureuse et détaillée et que je ne reprendrais donc Pas .

Dans l'espoir que vous tiendrez compte de ces nombreuses doléances des habitants de

la région , veuillez agréer , monsieur le Commissaire enquêteur , mes

salutations distinguées.

Maureen

mars sur allier